

PV Réunion générale des clubs 31-05-2022

REUNION GENERALE DES CLUBS DU 31.05.2022.

1. ACCUEIL.

La réunion générale des clubs étant obligatoire, le secrétaire procède à l'appel des clubs. Tous les clubs sont représentés par au moins un membre. Les responsables du nouveau club de Virton sont également présents.

2. MOT DU PRESIDENT.

- a) La province de Luxembourg comptait lors du défunt championnat 9 équipes en promotion et 2 équipes en championnat Volley Belgium. De ces 11 équipes, une seule sera reléguée.
- b) Pour la saison prochaine, il y aura une équipe supplémentaire dans le championnat Volley Belgium puisque Stabulois rejoint les équipes de Bouillon et d'Athus-Messancy. Félicitations à eux.
- c) Nous pouvons donc affirmer que la province a un bon ratio compte tenu du nombre de clubs que compte la province.
- d) Proportionnellement au nombre d'habitants, nous avons le plus grand nombre d'affiliés, 1.314 actuellement.
- e) Cependant, nous avons un problème récurrent depuis plusieurs années, c'est le nombre d'arbitres. Il y a 58 équipes en championnat mais un nombre d'arbitres insuffisant pour diriger toutes les rencontres chaque week-end. Pourtant, il est maintenant possible de suivre les cours via une plateforme mise en ligne. Seul, l'examen nécessite un déplacement.
- f) Il y a de fortes chances que les indemnités d'arbitrage soient revalorisées, mais surtout que les indemnités kilométriques subissent une forte augmentation vu les prix des carburants.

3. REMISE DES COUPES AUX DIFFERENTS CHAMPIONS PROVINCIAUX.

Notre responsable des rencontres procède à la remise des coupes à :

Athus-Messancy en P1 dames

Champlon en P2 dames

Stabulois en P3 dames

Houffalize en P4 mixte

Athena en P1 messieurs

Vir'Vol'Ton en P2 messieurs, bien qu'il n'y ait pas eu de montée en P1.

4. STRUCTURE DES CHAMPIONNATS 2022 – 2023.

- a) La responsable des rencontres tient à remercier les clubs pour leur ponctualité. En effet, tous les clubs ont respecté la date limite d'inscription.
- b) Il faut noter que dans la composition de la P4 mixte qui a été envoyée aux clubs, il y a lieu d'y ajouter une équipe de Libramont.
- c) Compte-tenu du fait que le club d'Arlon pourrait inscrire une 2ème équipe en P2 messieurs, il est possible que le calendrier soit établi sur une base de 12 équipes, mais cela doit encore être réfléchi.
- d) Il en est de même pour les P1 messieurs. Une remarque émise dans l'assemblée nécessite de la part de la commission des rencontres une réflexion. Ce membre faisait remarquer que si le calendrier de la P1 était

établi sur base de 12 équipes alors qu'il n'y a que 9 équipes, il n'y aura pas de play-offs et donc un nombre de matchs insuffisant.

e) La réunion pré-calendrier aura lieu le 04.07.2022.

f) La coupe débutera le week-end du 10/11 septembre 2022.

g) Une question est posée concernant la participation des jeunes de – de 18 ans dans une série ou 2 équipes du même club sont inscrites. Dans ce cas de figure, il y a nécessité d'établir une liste de force pour éviter que les joueurs ne passent d'une équipe à l'autre.

5. ARBITRAGE : NOUVELLES DISPOSITIONS.

a) En FVWB, les maillots peuvent être numérotés de 01 à 99 alors qu'en championnat VB, ils ne peuvent être numérotés que de 01 à 22.

b) Donc, en FVWB, les plaquettes ne doivent plus être présentées.

c) A la question de savoir si une personne âgée de 69 ans peut suivre les cours d'arbitrage, il lui est répondu que l'âge fixé pour suivre les cours se situe entre 16 et 68 ans.

6. TECHNIQUE.

a) Tout d'abord, pour ce qui concerne les sélections, 8 dates sont réparties sur la saison pour des entraînements qui auront lieu de 10 à 15h00.

b) Il est souhaitable que les catégories d'âge ne changent pas, car si celles-ci sont modifiées, nous ne perdrons qu'un garçon alors que nous perdrons les 2/3 des filles.

c) Pour faciliter la communication entre les responsables technique, les joueurs(euses) et les parents, le logiciel « Sporteasy » sera utilisé.

d) Il est prévu d'organiser des matchs entre nos sélections et les sélections d'autres pays frontaliers.

e) Des stages open seront organisés à l'ADEPS (Hydrion) dont le 1er en juillet prochain. Les suivants au Carnaval 2023, Pâques 2023 et durant les grandes vacances. L'ADEPS s'occupe de toute la logistique, mais les entraînements sont assurés par notre staff technique.

f) Le seul stage qui sera encore organisé par la province est celui de la Toussaint.

g) La responsable technique a demandé à être déchargée du mini-volley.

7. REGLEMENTS PROVINCIAUX : MODIFICATIONS.

a) Le responsable des statuts et règlements rappelle que la commission de réclamation telle qu'elle a toujours existé a été remplacé par le Comité Juridique de 1ère instance qui est toujours composée par nos membres de la province, composition qui a été acceptée par l'AG de la FVWB.

b) Le changement principal réside dans le fait que maintenant, toute réclamation doit être envoyée au Parquet Fédéral qui les dispatchera en fonction du type de réclamation.

c) Au niveau compétition, les mêmes ballons que l'an dernier pourront être utilisés.

d) Il est rappelé également que les bouteilles d'eau ne sont plus obligatoires si un point d'eau est accessible aux joueurs.

e) Les matchs peuvent être disputés le vendredi soir.

8. LOISIR.

a) Le responsable du « Loisir » fait un appel aux équipes du nord de la province, lui qui souhaite que soient organisés un championnat nord et un championnat sud.

9. BEACH-VOLLEY.

a) Le 1er tournoi programmé approche à grands pas, et pourtant, pour l'instant, il n'y a aucune inscription.

10. TIRAGE DE LA COUPE.

a) Chez les dames :

CHAMPLON A P1 - BERTRIX B P1

HABAY P2 - STABULOIS B P2

FEMINA BASTOGNE - ATHUS-MESSANCY P2

CHAMPLON B P1 - EREZEE P2

ATHUS-MESS. A P1 - ATHENA B P2

LIBRAMONT A P1 - LIBRAMONT B P2

LA ROCHE P2 - BERTRIX A P1

HOUFFALIZE P2 - BOUILLON A P1

BOUILLON B P2 - STABULOIS A P1

FOR MARCH P1 - ATHENA P1

SEMOIS P1 - BYE

b) Chez les messieurs :

STABULOIS 1 P2 - LIBRAMONT P1

VIR'VOL'TON P2 - BOUILLON B P2

SEMOIS P1 - STABULOIS A P1

VIRTON P2 - SEMOIS B P2

BOUILLON A P1 - ATHENA P2

BERTRIX B P2 - BERTRIX A P1

HOUFFALIZE P2 - ARLON P2

FOR MARCH P1 - STABULOIS B P1

LA VIERRE P1 - ATHUS-MESSANCY P1

11. TRESORERIE.

Avant de clôturer la réunion, le trésorier provincial rappelle que seuls les clubs en ordre de paiement au niveau de la trésorerie provinciale seront admis et donc à participer à la réunion calendrier du 04 juillet 2022. La participation aux championnats est en effet liée au paiement des sommes dues.